

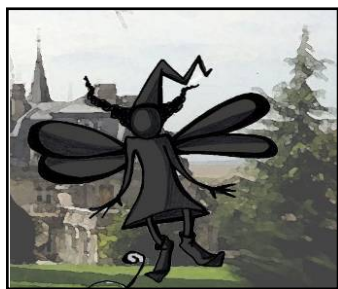


La Gazette

Été



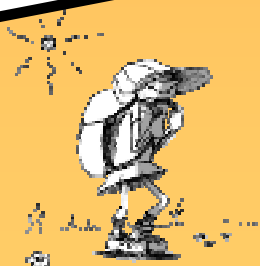
Année 2011 - n°428 - 15 Juillet 2011 - Mairie de Xertigny



Sommaire

Edito.....	1
Un bon coup de pédale.....	1
En avant les vacances.....	1
Démo de judo et de karaté.....	2
Les Assemblées Générales se succèdent.....	2
Marche et tofailles.....	2
Conseil Municipal du 5 juillet 2011.....	3
Kangourou.....	4
Fête de quartier.....	4

Prochaine parution
Vendredi 29 juillet 2011



Directrice de la Publication :

Véronique MARCOT

Rédaction et Maquette :

Anne HAXAIRE

La Gazette

Hôtel de Ville

1, le Château

BP 25 - 88220 XERTIGNY

Tél. 03 29 30 10 34

Fax. 03 29 36 08 51

gazette@marie-xertigny.fr

www.mairie-xertigny.fr

Impression :

Visuel Création - Épinal

Dépôt légal

N° 463L100/2001

Raid VTT La Téméraire

Un bon coup de pédale

Dimanche 3 juillet, fut donné le coup d'envoi de l'un des circuits (60 km) de la



rando de VTT devenue traditionnelle, « La Téméraire », devant le Château des Brasseurs de Xertigny. Comme chaque année, depuis cinq ans, le club de la Vôge VTT et le Syndicat mixte du Pays d'Épinal, Cœur des Vosges invitent, le premier week-end de juillet, les amateurs de VTT tous niveaux confondus, à s'élancer sur l'un des cinq parcours (de 20 à 100 km)

qui mènent tous au port d'Épinal, lieu des festivités. Cette grosse « fête du VTT » a fait pédaler environ 1 000 participants au total, dont 200 au départ de Xertigny. Comportant un dénivelé positif de 900m, le circuit pouvait compter pour le championnat de Lorraine marathon, une cinquantaine de coureurs et coureuses étaient donc chronométrés. Le circuit, comparé à l'année

dernière, présentait une nouvelle portion plus ardue et un finish technique qui a réellement enthousiasmé les plus exigeants.



Plein succès pour le centre d'accueil et de loisirs

En avant les vacances

Atendues avec impatience par beaucoup, avec un peu de crainte par d'autres, les grandes vacances sont là ! Casse-tête pour les parents que de garder, occuper et faire plaisir aux enfants... chacun trouve sa solution, mais il en est une à la fois simple et amusante pour ceux qui le désirent : le centre de loisirs. Organisé par la commune de Xertigny en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques, cet accueil permet aux familles, pour un coût modique, grâce à la

participation de la commune, de confier leurs enfants à une structure rassurante et qui propose des activités diversifiées. Du 4 au 29 juillet, les quatre semaines seront bien remplies ! Piscine, visite à Monkey Park, une grande journée passée à jouer avec Plass'o jeux, équitation, pique-niques et des animations dans le parc du Château et à l'étang Beau-douin, voici pour le début. Sous la responsabilité de Camille VOEGELE et des animatrices, c'est quasiment une cinquantaine d'enfants qui sont inscrits chaque jour !



Edito

J'ai déjà évoqué, il y a quelques temps, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée par la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle, mais souhaite le rappeler afin que le plus grand nombre de xertinois puisse en bénéficier.

Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs. Pour les premiers, les travaux pouvant bénéficier d'une aide financière de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et de la Communauté de Communes sous certaines conditions, notamment de ressources, sont les travaux d'isolation, la création d'éléments de confort et des travaux d'adaptation des logements aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Ces aides peuvent atteindre jusqu'à 50% du montant hors taxes des travaux, avec un plafond de 50 000 €. Pour les seconds, les subventions accordées concernent l'amélioration intérieure, la remise en état de l'immeuble et peuvent aller jusqu'à 45%.

De plus, l'ANAH a mis en place un programme intitulé « Habiter Mieux » qui permet d'obtenir 1 600 € (1 100 € de l'ANAH et 500 € de la Communauté de Communes) dès lors que les travaux prévus permettent d'obtenir 25% de gain énergétique (remplacement d'une chaudière par exemple).

Le cabinet URBAM Conseil a été mandaté par la C2VRM, pour conseiller, informer, vérifier la recevabilité des demandes et le cas échéant monter gratuitement le dossier de financement. N'hésitez pas à faire appel à eux. Ils sauront étudier votre situation, et vous dire si vos travaux peuvent bénéficier ou non d'une aide. Le savoir après coup serait bien plus désagréable que de se renseigner avant.

Vous avez reçu, ou allez recevoir dans vos boîtes aux lettres la nouvelle brochure de la C2VRM dans laquelle figurent les explications de l'OPAH. Il y aura également une réunion publique en septembre. Bien à vous, votre Maire, Véronique MARCOT.

Réservez dès à présent votre samedi après-midi du **24 septembre 2011** pour le **FORUM des ASSOCIATIONS** à la **salle polyvalente**. Venez découvrir les nombreuses associations de **Xertigny** et leurs offres d'activités sportives, culturelles et sociales.

PHARMACIES de garde
ROGOWITZ Xertigny Rasey
 Appeler obligatoirement 03 29 30 72 97
 20 juillet
COURTIER Fontenoy-le-Château
 Appeler obligatoirement 03 29 36 27 58
 18, 23 et 24 juillet
DEGOT Bains-les-Bains
 15, 16, 17, 22 et 28 juillet
GENAY Uriménil
 26 et 29 juillet
OMARINI Hadol
 19 et 25 juillet
 Les **COQUELICOTS Xertigny Centre**
 21 et 27 juillet



PROFESSIONNELS de SANTÉ

Regroupés à la **Maison de Santé**
 1, Place de la Brasserie - Xertigny Centre
 Secrétariat 03 29 30 10 48
 du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h

Généralistes

Dr BIHR - Consultations :
 lundi/mardi/merc/jeudi/samedi
 Dr PERRIN - Consultations :
 lundi/mardi/jeudi/vendredi
 Gardes médicales - 08 20 33 20 20
 Du lundi au vendredi de 20h à 8h.
 Du samedi 12h au lundi 8h.

Podologue

M. HESTIN
 Consultations : le jeudi.

Dentiste

Dr ROBERT
 Consultations : du lundi au vendredi.

Kinésithérapeute

M. NAJEAN
 Consultations : tous les jours sauf lundi.

Infirmières

Mmes JACQUEMIN - LEMIGNON - NOEL
 Présentes de 8h-9h du lundi au vendredi ou
 joignables sur leur portable 06 21 39 92 24.

Dietéticiennes

Mmes DECHAZEAUX et CHENOT
 Présentes mardi matin
 et vendredi après-midi.

Généraliste

Dr CORTI
 54, rue des Enseignes - Xertigny Centre
 03 29 30 10 50 Consultations : lundi, mardi,
 mercredi, vendredi et samedi matin.
 Remplacé le jeudi sur RDV.

Sage-femme & Naturopathe

Anélène CERVONI
 12, les Granges Richard - Xertigny
 03 29 65 30 34 - 06 11 76 12 43
 Consultations sur rdv du lundi au samedi.

Vétérinaire

Axelle PEIFFER
 50 rue Marius Becker Xertigny
 03 29 30 10 24
 Consultations sur RDV du lundi au
 samedi. Pour les urgences 24h/24



Sports

Démo de judo et de karaté

Samedi 25 juin, au dojo de Xertigny, la section de judo de la MJC avait donné rendez-vous aux membres, amis et parents, pour remettre les récompenses aux élèves, tout en offrant auparavant un petit spectacle de démonstrations techniques et de taïso. Les bancs et le tatami étaient bien remplis, il est vrai que

les adhérents judo sont nombreux et assidus, les bons résultats aux compétitions le prouvent. La professeur



L'équipe du karaté

Karine a été chaleureusement remerciée, ainsi que certains élèves particulièrement actifs au sein du club. Le karaté quant à lui, avec une équipe moins nombreuse



L'équipe du judo

mais ultra motivée, a également offert de belles démonstrations techniques aux spectateurs le samedi 2 juillet, au dojo. Avec de tels combattants, les couleurs de la ville seront encore bien défendues !

Associations

Les Assemblées Générales se succèdent

C'est la fin de l'année scolaire, alors avant les vacances, les associations font le point, d'où un florilège d'Assemblées Générales. La Chasse de Moyepal a tenu la sienne le 28 mai, le basket club le 17 juin, le CAPS le 27 juin, l'ALEX le 30 juin, le FCAX le 1^{er} juillet et la JAX le 9 juillet. Le mini et baby basket se portent très bien, le football motive toujours autant les jeunes, l'ALEX, très actif et pour organi-

ser des événements tout au long de l'année, se démène pour motiver les parents d'élèves, et y parvient, le CAPS peut être fier du carton plein de la saison ainsi que de sa sortie de fin d'année. Le football motive les xertinois, tout particulièrement les jeunes. Le stade a accueilli plusieurs tournois importants. La société de chasse Saint Hubert avait également élu le 15 avril 2011 un nouveau président,

Didier GRANDCLAUDON. Il réside au 6, les Carrières à Xertigny et est joignable au : 06 75 60 47 05. La JAX quant à elle a élu un nouveau Président, Christophe PELLETIER, qui succède à Elise FREMIOT. L'association poursuit ses activités. Dans une prochaine gazette, nous reviendrons plus en détail sur certains points, importants à signaler dans le milieu associatif xertinois, qui est diversifié et actif.

L'amicale vous ballade

Marche et tofailles

Ce sont environ 120 personnes qui se sont inscrites à l'entrée de la salle polyvalente, samedi 2 juillet. Que ce soit pour marcher, pour le repas ou le plus souvent pour les deux, c'est une belle participation



à cette fin de journée qu'enregistre l'Amicale des employés communaux. Le beau temps ne doit pas y être étranger non plus, les fins d'après-midis appelant à la ballade bucolique ! Les 1^{ers} départs ont eu lieu vers 17h30, et les plus rapides sont revenus vers 19h45, alors que les derniers retarda-

retour par « les jardins de la rue ») que beaucoup découvriraient à cette occasion, a beaucoup plu. De quoi se désaltérer et un repas de « tofailles », mijonné par M. Noël MATHIEU, attendaient les randonneurs, pour une soirée prolongée tard dans la nuit, pour le plaisir de tous.

Conseil Municipal du 5 juillet 2011

DELIBERATIONS

Subventions aux associations Attributions 2011

Après avoir examiné les demandes formulées par les associations présentant un intérêt communal, ainsi que le bilan de l'exercice 2010 présenté par chacune d'entre elles, le Conseil Municipal, avec 3 abstentions, a attribué les subventions pour l'année 2011.

Le versement aux associations qui n'ont pas encore fourni leur bilan est mis dans l'attente et l'examen aura lieu en une fois à l'automne.

Le montant des différentes subventions sera détaillé dans un prochain compte-rendu.

Vignettes scolaires Participation communale

Dans le cadre du ramassage scolaire des collégiens organisé par le Conseil Général des Vosges, une participation est demandée aux familles qui doivent s'acquiescer de vignettes à apposer sur les cartes de transport des enfants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge les participations trimestrielles des familles au taux de 100%, pour l'année scolaire 2011-2012.

Zone artisanale Vente de terrains

M^{me} le Maire fait part aux conseillers municipaux des demandes pour l'achat de terrain sur la zone artisanale pour y installer un magasin de vente de matériel de chasse et de pêche sur le terrain en dessous du centre de tri et un cabinet pour profession libérale au dessus du cabinet vétérinaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'avis des Domaines et accepte de réserver une parcelle de terrain d'environ 1 130 m² pour l'un et environ 1 200 m² pour l'autre.

Achat de terrain Avis du Conseil

M^{me} le Maire expose aux membres du Conseil de la nécessité d'acquiescer une bande de 3 m de la parcelle BL106 située à Moyenpal afin de pouvoir refaire le mur qui menace de s'effondrer sur la route communale et améliorer la visibilité des automobilistes. Après prise de contact avec l'ensemble des propriétaires indivis, ceux-ci sont tous d'accord pour céder cette bande de terrain pour un euro. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquiescer cette bande de terrain.

Vente de terrain Avis du Conseil

M^{me} le Maire lit le courrier d'administrés qui souhaitent acquiescer une partie du chemin rural n°17 dit « Vieux chemin du Clerjus » afin de former une continuité de leurs propriétés situées de part et d'autre de ce chemin. Ce chemin, classé dans le tableau des voies communales et affecté à l'usage du public, n'a pas lieu d'être déclassé et vendu. Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable sur cette demande.

Menus produits forestiers Tarifs

M^{me} le Maire fait part au Conseil de la proposition de tarifs de l'ONF

pour la vente des menus produits forestiers tirés de la forêt communale et cédés par les personnels de l'ONF qui sont ceux pratiqués en forêt domaniale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reprend les tarifs appliqués en forêt domaniale pour la forêt communale.

Réfection du Pont de la Rochère

Délibération concordante

M^{me} le Maire rappelle au Conseil que le pont de la Rochère s'est partiellement effondré et qu'il a été fait un appel à concurrence pour sa réfection. L'entreprise STPI a été retenue pour un montant de 10 827 € HT.

Ce pont est situé entre la commune de Xertigny et celle de Hadol. Après concertation, les maires de ces 2 communes se sont mis d'accord pour que chacun prenne en charge la moitié du coût de cette réfection.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que la commune de Xertigny est maître d'ouvrage des travaux et demande que la commune de Hadol prenne en charge la moitié du coût hors taxes des travaux.

Projet de carte de l'intercommunalité des Vosges Avis du Conseil

M^{me} le Maire expose que la réforme générale des politiques publiques impose que toutes les communes françaises soient dans une intercommunalité au 1^{er} janvier 2013. Pour les Vosges, la Préfecture a établi un projet de schéma de l'intercommunalité le 11 mai 2011 sur lequel les communes et les intercommunalités doivent se prononcer, même celles non concernées par des changements. M^{me} le Maire fait donc part de la carte proposée par le Préfet des Vosges en précisant que le périmètre de la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle dont fait partie Xertigny n'est pas modifié.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de schéma proposé.

Remise en état d'un escalier

Paiement par un administré

M^{me} le Maire explique que le 22 mai 2011, un administré a emprunté le tracteur d'un ami et a dévalé les escaliers de l'église, ce qui a fortement endommagé ceux-ci. Il est d'accord pour payer les dégâts occasionnés mais ne peut le faire en une seule fois. Il fait donc la demande à la commune de prendre en charge les travaux et de lui permettre de les rembourser par échelonnement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge les réparations de l'escalier, demande le remboursement des sommes engagées et accepte d'accorder un échéancier de paiement.

INFORMATIONS DIVERSES

Information sur les organismes intercommunaux

Syndicat Mixte d'Electricité de la Plaine des Vosges : il y a eu une réunion avec M. Duval, Directeur, sur les démarches à effectuer quant aux travaux concernant

l'éclairage public et sur la réalisation d'un diagnostic des installations afin de rationaliser les coûts.

Pays d'Epinal : organisation des Contes de l'Insolite au château tous les jeudis après-midis de juillet (formule : conte, goûter, visite), de nouvelles visites nocturnes les 30 juillet et 26 août, et des Dîners Insolites les 18 et 19 novembre. Toutes les informations sont sur le site : <http://www.lesmerveillesetinsolites.com/>

C2VRM : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est lancée. Une campagne de communication va être faite afin que la population soit largement informée sur les dossiers susceptibles d'être déposés. Concernant l'assainissement non collectif, les personnes qui ont refusé le contrôle sont relancées et en cas de nouveau refus seront verbalisées. Parallèlement, des courriers vont être envoyés aux propriétaires des installations ayant eu une note de 10 (la plus mauvaise) pour les inviter à une réunion d'information en septembre concernant la possibilité d'obtenir des aides du Conseil général et de l'Agence de l'Eau pour la réhabilitation de leur installation sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.

SISS : les caméras installées au gymnase fonctionnent et sont entièrement programmables.

Information sur les délégations au Maire

Marchés : Assurances : Groupama retenu pour les 2 lots soit : pour le lot 1 (bâtiments, RC et protection juridique) sur l'offre de base sans franchise pour un montant de 11 291,33 € (au lieu de 18 564 € actuellement) et pour le lot 2 (Flotte auto) sur l'offre de base sans franchise pour un montant de 5 787,11 € (au lieu de 9 300 €)

Voirie : maîtrise d'œuvre BETG de Vecoux pour 7 152 € TTC

Amerey : le marché pour l'isolation de l'école a été conclu pour un montant de 119 363,08 € HT

Toiture de l'école maternelle du Centre : les travaux reprennent cette semaine.

Eau tranche 3 : un avenant va être signé pour prendre en charge les coûts supplémentaires du marché et réaliser l'étanchéité du réservoir Mangin dont la fuite a été découverte en cours de travaux.

Divers : Rencontre avec M^{me} Dieu-donné, nouvelle trésorière.

Réunion de la commission scolaire le 27 juin pour examiner les demandes de dérogations scolaires.

Bilan CEL : la participation a été forte cette année et les bénévoles sont contents de la saison.

Centre aéré et camps ados : les 4 semaines de centre aéré sont remplies et une semaine à Bouzey a dû être rajoutée en plus des séjours proposés.

Téméraire : la journée a rencontré un bon succès et M^{me} le Maire remercie les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de celle-ci.

Etat civil

MARIAGES

✓ Mariage de Alexis PERRY et Chloé TIPHENE, samedi 9 juillet à 14h30.

✓ Mariage de Yann FRIN et Mylène GRAND-CLAUDON, samedi 9 juillet à 15h45.

Toutes nos félicitations aux mariés.

DECES

✓ Décès de Jean-Claude MONCEAU, le 8 juillet à Essey-les-Nancy, à 62 ans. Il résidait 3, rue du G^{al} Patch.

✓ Décès de Georgette FRENOT, le 12 juillet à Xertigny, à 76 ans. Elle résidait 37, rue du Pré Leveau.

✓ Décès de Bernard COLIN, le 12 juillet à Epinal, à 53 ans. Il résidait à la Grange Evon.

Toutes nos condoléances aux familles.

Les établissements français du sang remercient les bénévoles et donateurs de Xertigny pour les excellentes conditions de la collecte du 2 juillet, où 97 personnes ont donné leur sang ou plasma.

22 juillet : passage du jury départemental des villes et villages fleuris

23 juillet : passage du jury communal pour les maisons et balcons fleuris



A la Bibliothèque

Municipale de Xertigny...

...plongez sur les tables thématiques, albums, contes, romans, poésies, documentaires, magazines...

du 20 au 31 juillet
LA MER

Fermeture de la bibliothèque du 11 au 16 juillet inclus et du 1er au 20 août inclus.

FÊTE PATRONALE & VIDE-GRENIER

Samedi 16 juillet, FÊTE FORAINE, inauguration sur le parking de la salle polyvalente à 21h. Verrre de l'amitié offert.

Dimanche 17 juillet, VIDE-GRENIER et FÊTE FORAINE, organisé par Musique la Vôge, déballage dès 6h, rue Marius Becker. 8€ les 5m, 1€ par m supplémentaire. Réservations : 03 29 36 94 18 ou 03 29 30 10 34

Les « CONTES DE L'INSOLITE » du Pays d'Épinal, Cœur des Vosges

Tous les jeudis du mois de juillet, de 15h à 18h, venez écouter, dans le parc et le Château des Brasseurs à Xertigny, des chansons, proses, et autres ballades contées et insolites.

De 15h à 16h, le conte, puis un goûter jusqu'à 16h30, suivi d'une visite guidée du Château, jusqu'à 18h.

Le tarif est de 2€50 par personne, 1€ par personne pour les groupes à partir de 10 entrées. Réservation conseillée.

Renseignements et réservations :

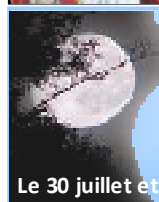
Office du Tourisme

2, rue du Canton de Fiminy

88 220 XERTIGNY

03 29 37 72 53

✉ tourisme@mairie-xertigny.fr



Découvrez les

Visites nocturnes

et à la bougie du

Château des Brasseurs...

Le 30 juillet et le 26 août, à 20h30.

Personnalisation et protection de l'habitat

OXYGEN®

Nouveau

Ouvertures

oxygen.ouvertures@orange.fr

4, rue Georges Colnot - 88220 XERTIGNY
Tél. 03.29.36.70.16 - Fax. 03.59.81.23.67

BIENVENUE
CHEZ MARIO

vous propose ses
Pizzas - Boissons

tous les
MERCREDIS de 17h à 21h

Place du Marché
XERTIGNY

chezmario.monsite-orange.fr

Mme Pauline GRANDCOLAS vous accueille du lundi au vendredi de 13h30 à 17h au

Relais de Services Publics de XERTIGNY
2 bis rue Cdt St Sermin.
Tél : 03 29 29 04 90

Offre N° 873426B - XERTIGNY **Serrurier(e) métallier(e) industriel**, avec connaissances en hydraulique et électricité automobile, pour travaux sur benes de camion et d'engins de chantier ainsi que de simulateurs de sécurité, secteur des Hautes-Vosges. Travail intérimaire d'1 mois. Expérience exigée de 3 à 5 ans. 35h/semaine. Salaire indicatif de 9,50€ à 11€ brut /h. Veuillez téléphoner à :
APS EMPLOI
Mme Karine MADURERA
Tél. 03 29 26 10 26

Offre N° 269929B - XERTIGNY **Vendeur(se) en boulangerie-pâtisserie**. Accueil du client, service et encaissement, entretien du magasin. CDD 3 mois. Expérience exigée d'1 an. CAP, BEP boulangerie ou équivalent en vente produits alimentaires souhaité. 30h/semaine, salaire indicatif 9€ brut/H.

Veuillez vous présenter à :
EURL BOULANGERIE DU CENTRE 18 rue du Cdt St-Sernin 88220 XERTIGNY
Demandez M POIROT le matin.

Offre N° 646964X - XERTIGNY **Attaché(e) commercial(e) auprès des particuliers**. Votre mission sera de prospecter et de développer les ventes d'un grand groupe de presse régionale, leader sur le marché (animations, foires, salons, prospection, RDV). Nous assurons une formation et un encadrement. CDI, débutant accepté. Permis B et véhicule exigés. Salaire indicatif mensuel 1 529 € bruts+commissions+primes 35h/semaine.
Postulez par télécandidature directement sur le site de pôle-emploi.

PÔLE EMPLOI
Connectez-vous sur :
<http://www.pole-emploi.fr/>
(fusion des sites ANPE et ASSÉDIC)

Pour chercher des annonces actualisées régulièrement, effectuer certaines démarches en ligne, ou vous inscrire comme demandeur d'emploi.

Concours de maths

Kangourou



per, ce qu'ils font, à la satisfaction de leurs professeurs de mathématiques !

Le jeu-concours Kangourou est un jeu de mathématiques, créé en France en 1991. Il a lieu, tous les ans, en mars. Le même jour, les mêmes questions sont posées à près de 5 millions de jeunes, de 8 à 18 ans, du primaire au lycée, dans 40 pays. C'est un QCM de difficulté croissante. Le collège de Xertigny encourage toujours les jeunes à y partici-

Les meilleurs scores du collège ont été réalisés par Lucas LÉVÉQUE en 6°, Charline REMY en 5°, Gauthier ETIENNE en 3°. Une médaille nationale a été remise à Baptiste VIRY, en 4°, pour le meilleur score du collège, classé dans les 200 premiers sur 26 000 participants ! Bravo à tous les participants, en attendant la prochaine édition.

Bon voisinage

Fête de quartier

Entretien de bonnes relations de voisinage facilite la vie au quotidien. Fêtes des Voisins ou de Quartier sont des événements incontestablement à succès de l'été, entretenant des valeurs chères à cultiver comme la solidarité, la proximité, la convivialité tout en repoussant l'isolement. Rue



Cadet à Xertigny, samedi 2 juillet à midi, ils étaient 36, âgés d'un mois à 80 ans, un beau repas intergénérationnel...

www.magasins-u.com

SUPER U

Rue de la vallée de l'Aître - XERTIGNY

Ma Carte

Economies immédiates ! Je paie mes courses avec mes points... cadeaux, Euros, j'ai le pouvoir de transformer mes points comme je veux ! *

* Offre réservée aux détenteurs de la carte U. Voir conditions générales à l'accueil du magasin. Carte gratuite, disponible immédiatement dans les magasins U participant au programme de fidélisation.

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS